

Annexe 1

ÉLÉMENTS POUR L'APPROPRIATION DE LA RECOMMANDATION

Au niveau des droits du mineur, de ses parents et du jeune majeur :

- Les usagers sont-ils systématiquement informés de leur droit à participer, tant à leur accompagnement personnalisé qu'au fonctionnement de l'établissement/service ? Comment l'information est-elle transmise ? L'est-elle au moment de l'accueil et tout au long de l'accompagnement ? Cette information est-elle intégrée dans le livret d'accueil ?
- Les usagers sont-ils systématiquement informés lorsqu'un temps de travail aborde leur situation ? Leur participation à ces temps de travail a-t-elle été réfléchie ? Ont-ils communiqué des conclusions et préconisations de ces réunions ?
- Des tiers sont-ils associés pour permettre une participation à l'accompagnement des usagers ? Qui sont-ils ? Comment sont-ils choisis ? Les personnes qualifiées, les associations de parents, d'anciens usagers ou de pairs sont-elles associées à l'établissement ? A-t-on communiqué leurs coordonnées aux usagers ?
- Les adolescents et jeunes majeurs sont-ils appelés à participer à l'ensemble de leur accompagnement, dans un but de favoriser leur autonomie ? Par quels moyens ?
- Les usagers ont-ils le choix du professionnel qui recueillera leur avis sur leur accompagnement personnalisé ? Ont-ils la possibilité de changer de professionnel référent si besoin ? Est-ce le même professionnel pour un mineur et ses parents ?
- Une évolution de la participation est-elle possible au cours de l'accompagnement ?
- Dans les instances de participation au fonctionnement de l'établissement, la définition des règles de vie collective est-elle discutée ?

Au niveau des professionnels :

- Les postures professionnelles sont-elles adaptées pour favoriser la participation ?
- L'ensemble des outils permettant de participer à l'accompagnement (projet pour l'enfant, projet personnalisé, évaluation interdisciplinaire etc.) sont-ils communiqués aux usagers ? Participent-ils à la construction et à l'évaluation des documents servant à leur accompagnement personnalisé ?
- Les écrits professionnels sont-ils systématiquement transmis au mineur ou à ses parents (sauf intérêt contraire ou restrictions imposée par un juge) ? Est-il prévu un espace permettant aux usagers de donner librement leur avis ? Signent-ils ces documents ?
- La participation est-elle développée dès le plus jeune âge ? Des outils spécifiques sont-ils utilisés ou créés pour faire participer tous les mineurs ? Des méthodes de travail spécifiques sont-elles créées ou utilisées pour faire participer tous les usagers, y compris ceux ayant des difficultés de communication ?
- Les parents et les mineurs sont-ils systématiquement informés des rendez-vous avec les partenaires (santé, école, etc.) ? Comment sont-ils incités à participer à ces rendez-vous ? Sont-ils incités à prendre les rendez-vous ?
- Les difficultés d'expression, les situations de handicap, les cultures d'origine des usagers sont-elles prises en compte au moment de faire s'exprimer ou participer les usagers ?
- L'articulation entre la participation du mineur et celle de ses parents a-t-elle été réfléchie ?

- Les refus d'un mineur ou de ses parents à participer à son projet personnalisé est-il discuté en équipe ? Comment cherche-t-on à en comprendre les raisons ?
- Comment sont respectées les dispositions légales de la transmission des informations à caractère secret ?
- Des temps formalisés sont-ils institués pour que le mineur ou ses parents puissent concrétiser leur participation ? Les temps informels sont-ils utilisés pour favoriser la participation ?
- La participation des parents aux temps de la vie quotidienne en établissements sont-ils développés ? Comment sont respectés les attributs de l'autorité parentale dans le cadre du placement ?
- Comment les jeunes sont-ils incités à participer à la vie citoyenne ? Sont-ils accompagnés s'ils le souhaitent ?

Au niveau de l'établissement/service :

- La participation et les moyens de la renforcer sont-ils inscrits au projet d'établissement/service ? Comment les usagers peuvent-ils participer à l'évaluation interne et externe ?
- A-t-il été réfléchi à une participation des usagers aux instances de l'organisme gestionnaire ?
- La participation est-elle inscrite dans le plan de formation des professionnels ?
- Un document de cadrage de la participation (Charte, etc.) a-t-il été rédigé ? Est-il communiqué à l'ensemble des usagers et des professionnels ?
- Des dispositifs spécifiques ont-ils été créés pour faire participer les adolescents à leur accès à l'autonomie ?
- L'articulation entre la participation des parents et des enfants est-elle réfléchie ? La mise en place de deux projets personnalisés (un pour le mineur, un pour ses parents) a-t-elle été pensée ?
- Comment sont pris en compte les conflits de loyauté entre parents et professionnels ? Comment les conflits potentiels sont-ils anticipés ? Des outils pour la gestion non-violente des conflits sont-ils utilisés ?
- Comment sont prises en compte les limitations parfois nécessaires à la participation des parents ? Y a-t-il une procédure interne en cas d'identification d'un risque ou d'un danger pour un mineur ?
- Par quelles modalités pratiques un mineur, ses parents ou un jeune majeur peut-il participer au fonctionnement de l'établissement ? Un CVS a-t-il été mis en place ? Une enquête de satisfaction est-elle réalisée régulièrement ? Les comptes-rendus des instances ou les résultats des enquêtes sont-ils systématiquement communiqués ?
- Comment se gèrent les désaccords au sein de l'établissement/service ? Y a-t-il une procédure spécifique ? Une instance de médiation est-elle créée ?
- L'établissement/service est-il moteur de projets solidaires ou citoyens dans lesquels un jeune ou ses parents pourraient s'investir ?